



CLASSIQUES
GARNIER

PÉREZ (Roland), ZIMNOVITCH (Henri), « Recensions d'ouvrages », *Entreprise & Société*, n° 1, 2017 – 1, p. 281-295

DOI : [10.15122/isbn.978-2-406-06842-6.p.0281](https://doi.org/10.15122/isbn.978-2-406-06842-6.p.0281)

La diffusion ou la divulgation de ce document et de son contenu via Internet ou tout autre moyen de communication ne sont pas autorisées hormis dans un cadre privé.

© 2017. Classiques Garnier, Paris.
Reproduction et traduction, même partielles, interdites.
Tous droits réservés pour tous les pays.

LA FINANCE EN DÉBAT

Roland PÉREZ

La finance fait partie de ces disciplines clivantes qui suscitent, le plus souvent, des réactions contrastées : ici d'adhésion – parfois même d'addiction –, là de méfiance, mêlée souvent à des appréciations a priori négatives.

La crise financière que le monde connaît depuis maintenant plusieurs années a accentué ces clivages, les différents épisodes – de la crise initiale aux USA dans un compartiment spécialisé du crédit (*subprimes*) à la crise grecque récente – se succédant sans donner aux observateurs et *a fortiori* aux acteurs, le répit souhaitable pour analyser calmement la situation et proposer des voies et moyens pour l'améliorer durablement.

C'est dans cette perspective de contribution à une meilleure compréhension de la finance contemporaine que nous avons situé cette recension sur « la finance en débat ». Pour cela, nous avons choisi plusieurs ouvrages, parus récemment et écrits par des chercheurs français reconnus. Chacun de ces ouvrages participe, sous des formes et un style propre, à ce débat critique :

- T. Auvray, T. Dallery, S. Rigot (2016), *L'entreprise liquidée – la finance contre l'investissement*
- I. Chambost, M. Lenglet, Y. Tadjeddine (2016), *La fabrique de la finance – Pour une approche interdisciplinaire*
- C. Durand (2014), *Le Capital fictif – Comment la finance s'approprie notre avenir,*
- G. Giraud (2014 – 3^e Ed.), *Illusion financière.*
- T. Lagoarde-Segot (2014), *La finance solidaire – Un humanisme économique.*

*

Tristan Auvray, Thomas Dallery, Sandra Rigot (2016), *L'entreprise liquidée – la finance contre l'investissement*, Michalon, Paris, 319 p.

Cet ouvrage collectif est issu d'une recherche sur l'entreprise menée par le département « Économie, Homme et Société » du collège des Bernardins (B. Roger) en liaison avec le département d'économie de l'Université Paris Nanterre (O. Favereau)¹. Les auteurs étaient en charge du groupe de travail sur la « finance », thème sur lesquels ils ont déjà publié².

Leur démonstration se déroule en trois temps :

- Le premier chapitre pose le dilemme allant du « financement à la financiarisation de l'économie ». En se situant dans l'Histoire en longue période, les auteurs montrent l'avènement du « capitalisme financiarisé à partir des années quatre-vingt » (p. 56)
- Le second chapitre décrit « les ravages de la finance » dont les deux piliers principaux se situent, au niveau micro, dans le régime de « gouvernance actionnariale qui défavorise l'investissement » (p. 92), et, au niveau macro, dans les atteintes à la croissance et à l'emploi (p. 121).
- Le troisième chapitre avance des propositions pour « remettre la finance à sa place ». Si le recours à des investisseurs de long terme leur paraît illusoire (p. 171), les auteurs recommandent plutôt de contrôler la liquidité et de transformer la gouvernance des entreprises (p. 226) ; ils en appellent à une régulation publique stricte (p. 240).

Ainsi brièvement résumé, le réquisitoire se veut implacable ; il l'est presque « *too much* », le propos manque parfois de nuances, les auteurs adoptant ici ou là un style journalistique qui permet souvent une image appropriée – ex : « L'instabilité de la convention financière contamine la structure productive » (p. 17), mais qui parfois force le trait – ex : « la finance est désormais un réel parasite qui pompe son énergie sur le dos

1 Cf. www.collegedesbernardins.fr/recherche/economie-homme-societe.html.

2 Cf. notamment Sandra Rigot et Michel Aglietta (2009), *Crise et rénovation de la finance*, Odile Jacob, Paris ; Thomas Dallery & alii (2015), *Le surcoût du capital : la rente contre l'activité*, P. U. Septentrion, Villeneuve d'Ascq.

de l'entreprise » (p. 262)³. C'est un peu dommage car, dans l'ensemble, l'ouvrage est solidement argumenté et constitue, à nos yeux, une des contributions des plus significatives au débat contemporain autour de la finance et de ses excès.

Cette appréciation globalement positive semble partagée par Michel Aglietta qui dans sa postface – laquelle est elle-même un commentaire et une contribution – conclut « gageons que ce livre suscitera de nombreux débats et de nouvelles recherches » (p. 288).

*

Isabelle Chambost, Marc Lenglet, Yamina Tadjeddine (éd.) (2016), *La fabrique de la finance – Pour une approche interdisciplinaire*, Presses Universitaires du Septentrion (Collection : capitalismes – éthique – institutions), Villeneuve d'Ascq, 216 p.

Ce second ouvrage émane également d'un collectif de chercheurs, membres de l'Association des Études Sociales de la Finance (*Social Studies on Finance Association SSFA* <http://ssfa.free.fr/>) laquelle, depuis une quinzaine d'années, réunit des spécialistes de plusieurs disciplines en sciences sociales. Cette diversité leur permet d'approcher le terrain de la finance en analysant ce qu'ils appellent « la *fabrique de la finance* », c'est-à-dire « la structuration des dispositifs bancaires et financiers, leur capacité à prescrire l'action et à la contrôler, les modes et les pratiques de régulation mis en œuvre et, plus globalement, le processus de financiarisation » (note de présentation)

Les travaux menés par ce collectif sont présentés en quatre parties :

- La première partie est consacrée à la « *remise en cause du paradigme classique dominant* » à travers l'analyse du cas des produits dérivés (*David Martin*), celle de la maîtrise des risques porté par les produits financiers (*Pierre de Larminat*), l'étude du service financier comme bien social (*Yamina Tadjeddine*), enfin celle des imaginaires politiques et moraux des pratiques financières (*Horacio Ortiz*)

3 Le titre lui-même « l'entreprise liquidée » veut faire référence à la fois au mauvais sort que la finance fait à l'entreprise, et à la propension à liquidité. Il n'est pas sûr que les lecteurs fassent cette double lecture...

- La seconde partie, intitulée « *Analyse des dispositifs bancaires et financiers* », aborde plusieurs items diversifiés, comme les marchés bousiers dits « juniors » à travers le cas de l'*Alternative Investment Market* (Valérie Revest), les agences de notation de crédit (Benjamin Taupin), le rôle des analystes financiers dans la construction sociale de la valeur financière (Isabelle Chambost), la formation professionnelle dans les banques (Marnix Dressen), les banques coopératives (Pascale Moulévrier)
- La troisième partie est consacrée à une « *Analyse des modes et des pratiques de régulation* ». Sont successivement étudiés : les structures et dispositifs de la finance responsable (Élise Penalva-Icher), la déontologie financière et la régulation des pratiques (Marc Lenglet), enfin des aspects généraux de la régulation financière (Jacques-Olivier Charron)
- La quatrième partie approfondit les « *processus de financiarisation* » sous différents aspects : les territoires de la finance, *via* le cas parisien (Yamina Tadjeddine), les partenariats public-privé (Géry Deffontaines), le tissage de notre vie quotidienne et de la finance (Jeanne Lazarus), les LBO – Leverage Buy Out – (Isabelle Chambost), la gestion d'actifs considérée comme une « nouvelle arène du conflit capital-travail » (Sabine Montagne).

Comme on le voit par ce rappel des contributions présentées, ces dernières sont très diversifiées, voire quelque peu disparates ; c'est un peu la loi du genre pour un ouvrage collectif qui restitue un ensemble de travaux menés par une vingtaine de chercheurs sur plusieurs années. Il témoigne notamment de la nécessité de faire intervenir plusieurs disciplines relevant des SHS pour étudier la finance, afin de ne pas la laisser dans le champ clos des seuls financiers mainstream, dont la formation dans ces disciplines SHS est souvent... « perfectible » (pour rester dans la litote).

Notons, à l'instar de l'ouvrage précédent, une posface de Michel Aglietta qui est devenu, par sa stature et son autorité scientifique le garant de la labellisation « non mainstream » de tels travaux⁴.

4 Notons que Michel Aglietta a lui-même publié – avec le concours de Pepita Ould Ahmed et Jean-François Ponsot – au premier semestre 2016, un nouvel ouvrage en finance « La monnaie entre dettes et souveraineté », Ed. Odile Jacob, Paris. Ces trois ouvrages – celui

*

Cédric Durand (2014), *Le Capital fictif – Comment la finance s'approprié notre avenir*, Les Prairies ordinaires, Paris, 221 p.

Cet ouvrage a été publié par un universitaire parisien (U. Paris Nord et EHESS), bien au fait des questions économiques liées à la mondialisation. Son analyse repose sur le concept de « capital fictif », étudié autrefois tant par Hayek que par Marx et qui, pour l'auteur, « *s'incarne sous forme de créances, d'actions et de produits financiers divers dont le poids dans nos économies s'est considérablement accru...et implique une préemption croissante de la production future* » (p. 7).

Le ralentissement de la croissance pour les pays à hauts revenus ces dernières décennies a fait de la financiarisation un « phénomène systémique » dont la montée en puissance du capital fictif apparaît « le point nodal ». La crise de 2007-2008 « a fait tomber le voile », amenant des politiques de rigueur qui, selon l'auteur, constituent « le ressort de la grande régression sociale contemporaine ». Cédric Durand défend donc une thèse qui va à l'encontre du postulat, encore largement répandu, sur la neutralité de la finance et son auto-régulation.

Selon les estimations de l'auteur « au cours des trois dernières décennies, la valeur financière validée en anticipation du procès de valorisation à venir n'a cessé d'augmenter par rapport à la quantité de richesses effectivement produites » (p. 79), le capital fictif dépassant les 400 % du PIB de plusieurs grands pays développés (USA, Japon, UK...). Durand met en relief le « ralentissement de l'accumulation » sous le double effet, d'une part, de « la revanche des rentiers » (p. 154), d'autre part du « pouvoir actionnarial » (p. 167), ce qui aboutit à une « mondialisation et des profits sans investissement domestique » (p. 175).

La conclusion de l'auteur est pessimiste ; pour lui « *dans les pays à hauts revenus, le capital fictif a cessé de dynamiser l'accumulation et devient un poids mort qui leste l'ensemble du processus de reproduction sociale* » (p. 191). Cependant, il n'aborde pas la question des issues possibles. Pour lui, « *le retour du politique est paradoxal. L'hégémonie de la finance, forme la plus fétichisée de la richesse, ne tient que par le soutien inconditionnel des autorités*

d'Aglietta et les deux ci-dessus – ont été présentés et commentés lors d'un séminaire EconomiX-SSFA, le 8 avril 2016, à l'université Paris Nanterre.

publiques » (ib). C'est un point de vue, mais le chercheur, comme le citoyen, aurait apprécié que l'auteur, à défaut de proposer des remèdes à cette crise pour lui sans issue, explique en quoi elle est justement sans issue, afin d'éviter de prédire « la fin de l'Histoire » comme certains ont pu le faire.

Il reste que cet ouvrage, bien documenté et argumenté, est intéressant à lire et commenter.

*

Gaël Giraud (2015 – 3^e Ed.), *Illusion financière*, Les Éditions de l'Atelier, Paris, 250 p.

Avec cet ouvrage, nous continuons à élargir et à approfondir la problématique en termes d'analyses et de solutions proposées ou suggérées. Le succès de ce livre de poche, paru en 2012 et qui en est à sa troisième édition (revue et augmentée par rapport à la première), s'explique par cette adéquation aux questions sociétales de l'époque. Son auteur, Gaël Giraud, est un chercheur CNRS, jeune mais déjà bien connu, actuellement économiste en chef à l'AFD (Agence française du Développement), carrière professionnelle qu'il poursuit parallèlement à une vocation religieuse. Cet économiste s'était fait remarquer par ses analyses critiques de la finance, accompagnées de propositions d'action⁵. Le nouvel ouvrage s'inscrit dans la même veine d'analyse scientifique inscrite dans un projet d'action au service de la société.

Au niveau de l'élargissement des thèmes étudiés, on pointera l'importance donnée à la question écologique, plus exactement à la transition écologique (chap. 3) et à son financement (chap. 8). Nous avons particulièrement apprécié le recours à l'approche en termes de « biens communs » qu'Elinor Ostrom avait développée pour la gestion des ressources naturelles, mais qui a été, à ce jour, peu utilisée en finance⁶.

5 Cf. son site www.gaelgiraud.net et son ouvrage (2009), « *20 Propositions pour réformer le capitalisme* », Flammarion, Paris, 375 p ; ouvrage collectif coordonné avec C. Renouard (elle-même chercheuse et religieuse).

6 On citera, cependant, le réseau francophone finance@bienscommuns.org qui a été créé en octobre 2014 et qui a tenu une journée de rencontres, le 2 juillet 2015, à Lyon, dans le cadre du congrès de l'AFEP.

Dans ce domaine, Gaël Giraud avance des propositions : « *L'hypothèse que l'on voudrait soumettre à débat, ici, est la suivante ; la liquidité et le crédit devraient être organisés à la manière de communs* » (p. 143).

Parmi les mesures étudiées que l'auteur appelle « les chantiers communs prioritaires » (chap. 10), certaines sont connues dans les cercles concernés comme *Finance Watch* (auquel collabore Gaël Giraud) : ainsi la séparation des métiers bancaires ou une réglementation européenne plus rigoureuse. D'autres, en revanche, sont plus radicales ; ainsi de proposer « une réglementation contra cyclique des marchés financiers » (p. 180), ou encore « le retour au monopole public de la création de monnaie » (p. 209), ce qui permettrait de « séparer le métier de prêteur de celui de créateur de monnaie » (ib). Ce système, intitulé « *Monnaie SMART* », conçu dès les années 1930 et appuyé par des économistes parmi les plus renommés (I. Fisher, M. Allais, M. Friedman, J. Tobin...), n'a jamais été mis en œuvre, car il se heurterait, à l'évidence, aux puissants intérêts bancaires. C'est dire que pour passer de l'analyse théorique à une pratique effective, il faut plus que des arguments académiques...

Même si les analyses et propositions présentées par Gaël Giraud sont encore loin d'être traduites dans les comportements privés et les décisions publiques, son ouvrage constitue un apport significatif à la compréhension de la finance contemporaine et à la prise de conscience de la nécessité de trouver des remèdes pour en améliorer la situation.

*

Thomas Lagoarde-Segot (2014), *La finance solidaire – Un humanisme économique*, Ed. De Boeck, Louvain-La-Neuve (B), 187 p.

Cet ouvrage est publié par un collègue formé dans les universités françaises et anglo-saxonnes, actuellement professeur à Kedge Business School et chercheur associé à l'AMES (Aix-Marseille School of Economics), bien inséré dans les réseaux internationaux⁷. Après un premier essai

⁷ L'intéressé est un des animateurs de la conférence annuelle *INFINITI on International Finance* <http://infiticonference.com> et rédacteur en chef de la revue *Research in International Business and Finance*. (RIBAF Elsevier), <http://www.journals.elsevier.com/research-in-international-business-and-finance/>

déjà consacré à une réflexion sur la refondation de la finance⁸, le présent ouvrage s'inscrit dans cette même perspective d'un réexamen des fondements même de la finance comme objet de connaissance et comme terrain d'action.

L'auteur prend comme objet central « *la finance solidaire* », orientation qui constitue, à ses yeux, une des voies permettant de « repenser la finance ». L'originalité de la finance solidaire fait apparaître « le carcan de la théorie financière » : « *La finance solidaire constitue en effet une initiative des acteurs, qui se proposent d'internaliser eux-mêmes les externalités des activités financées. La question pertinente est alors de déterminer si les outils conventionnels de la finance sont compatibles avec cette internalisation* » (in chap. 2). L'auteur encourage le développement de la finance solidaire, en suivant la notion de « subjectivité éthique » développée par Emmanuel Lévinas : « *La perspective Lévinassienne, en soulignant le rôle de l'éthique individuelle, permet notamment de différencier les mouvements de finance solidaire d'autres approches alternatives, celles qui les voient comme un problème de structure sociale pouvant être réglée par la politique* » (in chap. 5).

Son analyse reste cependant lucide, voire parfois sans complaisance, malgré l'empathie qu'un tel thème pourrait a priori susciter ; ainsi, analysant le comportement des acteurs de la finance solidaire, il constate : « *Un développement incontrôlé de la finance solidaire, comme ce fut le cas en Inde durant la crise du microcrédit, peut se révéler extrêmement coûteux d'un point de vue économique et social* » (in chap. 5).

En conclusion, en revenant sur l'interaction entre objet et cadre de recherche, l'auteur en appelle à « *responsabiliser les chercheurs en les rendant pleinement décisionnaires du protocole de recherche* ».

Comme on le voit, à partir des quelques références issues de cet ouvrage – citations destinées à inciter le lecteur à le lire in extenso – cet essai va bien plus loin qu'un simple travail de présentation d'un domaine particulier de la finance, certes sympathique, mais qui reste marginal dans le méta-univers de la finance contemporaine. Ce travail, à partir d'un objet précis, a une dimension épistémologique qui contribue à élargir et approfondir le débat.

8 Lagoarde-Segot Th. (2010), *After the Crisis : rethinking finance*, New-York, Nova Science Ed.

*

Ces quelques ouvrages, (trop) brièvement présentés ci-dessus, n'ont pas à être comparés directement, car, même si leurs auteurs sont tous des chercheurs reconnus, ils diffèrent sur bien des points : leur formation initiale (plus mathématiques ici, plus SHS là), leur environnement national/international, leur références conceptuelles et théoriques, leurs positions philosophiques, leurs formes d'engagement sociétal... Cette diversité admise, un certain nombre de traits communs nous paraissent ressortir des différents ouvrages sous revue.

LE DIAGNOSTIC SUR LA FINANCE CONTEMPORAINE
EST QUASI-UNANIME

Avec des nuances, liées au style de chacun, chaque auteur considère que la crise actuelle est liée à l'hypertrophie de la finance par rapport au reste de l'économie :

- le trio Auvray-Dallery-Rigot n'y va pas par quatre chemins : « *l'évolution de la sphère financière des quarante dernières années s'apparente bien à un fléau économique* » (p. 91) justifiant le terme de « ravages » utilisé par ces auteurs
- les chercheurs du collectif SSFA s'expriment dans un langage plus conventionnel, mais leur constat est comparable : « *Ils proposent une perspective critique des représentations portées par le paradigme dominant de la finance contemporaine, en les confrontant aux réalités financières* » (note de présentation de l'ouvrage).
- C. Durand considère que « *la finance se développe selon une dynamique qui lui est propre* » (p. 7) et parle de « *l'éruption financière* » (p. 11). Pour lui, « *l'accumulation du capital fictif conduit inévitablement à la crise* » (p. 69)
- G. Giraud fait un constat semblable en insistant sur les dysfonctionnements propres aux marchés financiers (chap. 3) et sur le pouvoir de création monétaire *ex nihilo* des banques (chap. 5), pouvoir accru par les politiques dites de *Quantitative easing* menées par les banques centrales (ib. et chap. 6)
- Th. Lagoarde-Segot pointe « *les aspects financiers de la financiarisation* » (p. 28-31) : concentration des risques bancaires,

explosion des transactions financières, développement de la titrisation, essor de la « finance de l'ombre » (*shadow banking*).

Comme le notent, fort justement, E. Fimbel et C. Karyotis (2012)⁹, s'appuyant sur les approches de K. Polanyi et M. Granovetter¹⁰, « *la sphère financière a idéologiquement conquis le pouvoir de s'auto-référencer en encastrant l'économie qui avait lui-même précédemment encastré le sociétal* » (*op. cit.*, p. 539).

LES SOLUTIONS PROPOSÉES SONT DIVERSES MAIS CONVERGENTES

Sauf C. Durand dont le pessimisme sur « la chape de plomb du capital fictif » (p. 192) lui paraît sans issue, les autres auteurs proposent des solutions ou, au moins, des pistes de réflexion pour l'action.

Ainsi le trio Auvray-Dallery-Rigot consacre tout une partie de leur ouvrage à une discussion sur les voies et moyens pour « remettre la finance à sa place » (p. 169-259) en mettant l'accent – comme on l'a rappelé – sur le contrôle de la liquidité et la transformation de la gouvernance.

G. Giraud fait écho aux demandes portant sur la séparation des activités bancaires commerciales *vs* spéculatives, la limitation des tailles des tailles des géants du secteur, le durcissement des réglementations, la taxe Tobin... Comme on l'a noté, G. Giraud va plus loin en se ralliant aux conceptions plus drastiques de la « monnaie SMART ».

Th. Lagoarde-Segot, quant à lui, prône « une refondation des savoirs à partir de considérations éthiques » et considère que « le développement de l'économie solidaire constitue une véritable opportunité pour relever un tel défi » (*op. cit.*, p. 172).

LES MISES EN ŒUVRE SE FONT ATTENDRE

Même si les ouvrages présentés ici sont récents, ils ne sont pas les premiers à attirer l'attention du public sur la crise financière actuelle et ses effets sur l'économie mondiale. Au contraire, nous avons pu noter, dans une recension antérieure que « le seul secteur qui échappait à la

9 Fimbel et Karyotis C. (2012) « Titrisation et réflexo-genèse », *Économies & Sociétés* (KF2), tome 46, n° 3, p. 527-551.

10 Polanyi K. (1944), *La grande transformation*, Gallimard, Paris; Granovetter M. (1985), « Economic action and social structure : the problem of embeddedness », *Am. Jour. of Sociology*, 91/3, p. 1360-80.

crise était celui des travaux sur la crise¹¹ ». De nombreuses contributions ont déjà été produites ; pourtant, malgré ces mises en garde répétées et les nombreuses propositions d'actions qui ont été présentées par divers organismes – notamment *Finance Watch* – on constate que peu de choses ont changé pour la « planète Finance » sur laquelle, au-delà de quelques affaires considérées comme des incidents personnels (Madoff, Kerviel...) règne le « *business as usual* ».

Pourquoi cette insuffisante adaptation des acteurs de la finance ? Au-delà de la conviction que peuvent avoir maints de ces acteurs sur la supériorité relative du système actuel qui, pour eux, à l'instar de la démocratie, est « le moins mauvais après tous les autres », et au-delà des effets de performativité qui ont été à plusieurs pointés par les auteurs précédents, la cause nous paraît résider tout simplement dans la résistance des intéressés à toute initiative susceptible de brider leur puissance. Sur ce diagnostic, nous partageons l'avis de notre collègue A. Cartapanis dans sa postface à l'ouvrage de Th. Lagoarde-Segot « *la finance est aussi un pouvoir... et ce pouvoir, qui s'appuie sur des lobbys puissants, n'abandonnera pas facilement sa position dans l'économie* » (*op. cit.*, p. 177).

Pour reprendre, une formule à la Polanyi-Granovetter, utilisée par E. Fimbel et C. Karyotis C. (*cf. supra*), c'est à un double « réencastrement » (*reembeddness*) de la finance dans l'économie, et de l'économie dans la société qu'il conviendrait de procéder.

Il serait temps, pour tous ceux qui partagent un tel projet, de faire converger leurs efforts pour, non seulement faire progresser l'analyse des problèmes liés à cette « crue financière », mais aussi préparer des solutions viables pour y faire face et, last but not least, peser suffisamment pour contribuer à mettre en œuvre ces solutions. Ce « *working together* » que recommandait Lin Ostrom nous paraît la condition première pour que, « au-delà d'une logique financière mortifère », nous puissions répondre « je vois fleurir la fleur d'amandier » (G. Giraud, *op. cit.*, p. 248).

11 Pérez R. (2013), « sur la crise financière, encore et toujours... », *Économies & Sociétés* (KF3), tome 47, n°8, p. 1477 – recension consacrée aux ouvrages de Ph. Herlin (2012), C. Karyotis (2013) et du Cercle Turgot (2013).

*
* *

Pierre Cahuc et André Zylberberg (2016), *Le négationnisme économique et comment s'en débarrasser*, Flammarion.

Henri ZIMNOVITCH

Le « négationnisme » qui « renvoie au déni du génocide perpétré par les nazis à l'encontre des Juifs lors de la Seconde Guerre mondiale » (p. 9) est, pour Pierre Cahuc, professeur à Polytechnique, et Zylberberg, Directeur de recherche émérite au CNRS, un vocable qui peut s'appliquer à l'attitude de l'industrie du tabac quand elle disqualifiait les études scientifiques mettant en évidence la nocivité des cigarettes. Pareillement, selon eux, il existe un négationnisme en économie qui vise à ravalier le volet scientifique de cette discipline « à des arguties théoriques, le plus souvent inutilement mathématisées et déconnectées de la réalité » (p. 11).

Or ils soutiennent que « l'analyse économique est depuis longtemps une "science" comme les autres [...] surtout, depuis plus de trois décennies, grâce à l'accès à d'immenses bases de données, à une démultiplication des capacités de traitement de l'information et à un profond renouvellement méthodologique » (p. 12). À l'instar de la physique, de la biologie, de la médecine, elle serait devenue une science expérimentale qui bâtit des protocoles expérimentaux afin de mettre en évidence des liens de cause à effet. Pour obtenir le statut de connaissances scientifiques, les résultats sont soumis à des revues référencées qui ne les publient qu'après « critique par les pairs » selon une procédure de révision en double aveugle ; « c'est ce consensus des chercheurs [...] qui constitue la meilleure approximation de la "vérité", qui permet de dégager "l'image la plus fiable de ce que nous savons sur l'état du monde" » (p. 102-104).

En économie, les connaissances ainsi produites heurteraient « les croyances ou les intérêts de partis politiques, mais aussi de syndicalistes, de patrons, d'autorités religieuses, de groupements professionnels, d'intellectuels, d'universitaires... » (p. 13) qui auraient mis en place un contre-feu en développant une rhétorique négationniste, à l'instar de celle qu'avait développée les industriels du tabac à partir des années 50.

Comme toute rhétorique, elle reposerait sur un *ethos*, un *pathos* et un *logos*. En reprenant ces trois piliers, Cahuc et Zylberberg vont structurer leur ouvrage en trois parties, chacune d'elle comprenant deux chapitres.

Pour l'*ethos*, le chapitre premier s'intitule « faux savants ». C'est Lyssenko s'opposant à la génétique par dogmatisme communiste, ce sont des intellectuels radicalement anticapitalistes comme Aragon, Sartre... qui, selon les auteurs, continuent d'inspirer les économistes dits hétérodoxes. Ceux-ci ont choisi cette étiquette pour s'opposer aux tenants d'une science économique expérimentale, qu'ils qualifient d'orthodoxes, qui seraient stipendiés par la classe dominante. Au travers du cas des enfants défavorisés ou du salaire minimum, les auteurs apportent un démenti à cette idée en montrant que les travaux menés par les économistes selon une démarche expérimentale ont le souci de l'intérêt général. Le chapitre II fonctionne à front renversé, vis-à-vis des grands patrons qui plaident pour une politique industrielle protectionniste ou des allègements de charges salariales, les auteurs montrent que les travaux des économistes dits orthodoxes sont indépendants des puissants. En effet, ils n'hésitent pas à contredire les intérêts qui se masquent derrière un *ethos* prétendant défendre la création de richesse et d'emploi.

Les deux autres parties du livre contiennent chacune deux chapitres qui sont bâtis selon le même schéma : les auteurs commencent par présenter la thèse qui est prêtée aux « faux savants » et ils la font suivre par des exemples tirés de recherches expérimentales pour l'infirmier ou la replacer dans des limites de validité. Ainsi pour le *pathos*, le chapitre trois revient sur le lien entre croissance et finance, le besoin qu'il y aurait à réguler celle-ci et l'influence que pourrait avoir une taxe Tobin. Le chapitre quatre traite de la question de savoir s'il y a vraiment trop d'impôt. La troisième partie illustre le volet *logos* du négationnisme économique en examinant le bien-fondé de certaines théories économiques. Dans le chapitre cinq, sont examinées les recettes de Keynes, l'optimiste, lesquelles seraient censées assurer une permanente bonne santé économique grâce à l'effet multiplicateur de la dépense publique et le jeu sur les taux d'intérêt. Le chapitre six s'intéresse aux remèdes pessimistes, dans l'esprit de Malthus, qui préconisent de stopper l'immigration pour lutter contre le chômage ou de réduire le temps de travail pour créer de l'emploi. Or les analyses expérimentales font ressortir qu'il n'existe pas de panacée et que ces différents leviers, pour être efficaces, doivent être maniés dans certaines conditions.

Dans le chapitre sept, le dernier, les auteurs posent la question : « Comment se débarrasser du négationnisme économique ? ». Leur réponse est de se rapporter aux « informations extraites de textes publiés par des revues scientifiques reconnues » (p. 115). En revanche il y aurait lieu de se méfier de celles qui sont diffusées par les médias du fait que, sous couvert d'objectivité, ils se font l'écho de voix jouissant, certes, d'une certaine notoriété mais qui ne disposent pas de la compétence requise ; ils donnent en exemple Axel Kahn, généticien, qui se croit autorisé de porter des jugements péremptaires sur l'analyse économique. Une autre menace vient des sociétés savantes « alternatives » (p. 108) notamment de l'Association française d'économie politique (AFEP) qui dénonce dans son *Manifeste pour une économie pluraliste* la domination excessive qu'exerceraient les économistes orthodoxes. L'épilogue rappelle que « la démarche scientifique est indispensable pour contrer toute tentative d'ériger un mensonge en vérité [et que] c'est l'adoption de cette méthode issue des sciences expérimentales qui, pour l'essentiel, caractérise aujourd'hui l'analyse économique » (p. 119).

L'ouvrage est bien structuré, bien balancé ; les arguments sont présentés avec clarté et la dimension scientifique de l'économie expérimentale ressort de façon convaincante. La lecture est facilitée, d'une part, avec des comparaisons qui frappent : celle avec le tabac, avec les climato-sceptiques et, d'autre part, grâce aux références à des univers familiers, comme le football, ou mystérieux, comme la mafia. Ce faisant, ils reprennent à leur compte les effets de rhétorique à laquelle auraient recours leurs adversaires « négationnistes ». Peut-on leur reprocher alors qu'il ne s'agit que de la forme d'un propos qui vise un public élargi ? Nous ne le pensons pas.

Sur le fond, il est bien plus difficile de se prononcer. Il n'est qu'à voir les articles et tribunes parus dans divers médias, ainsi *Le Monde* du 17/du 21/du 22 septembre, pour mesurer la complexité de la controverse. Un point central mériterait d'être précisé, celui de la pluralité. D'un côté, les auteurs défendent la méthode expérimentale comme voie royale pour faire de la recherche en économie, de l'autre, ils revendiquent une pluralité pour les méthodes (l'histoire des faits et de la pensée économique, la psychologie, la sociologie, le droit). Comment le comprendre ? Ce serait d'autant plus nécessaire que la raison qui a motivé les économistes hétérodoxes à réclamer la création d'une nouvelle section au Conseil

nationale des universités vient du constat que le courant orthodoxe ne laisserait pas suffisamment s'exprimer les autres approches.

Pour aller plus avant, il faudrait préciser le statut scientifique de l'économie. Si les connaissances de cette discipline relevaient exclusivement de la méthode expérimentale, les auteurs seraient fondés dans leur dénonciation d'opinions formulées en dehors des procédures académiques. Mais, en économie, n'existe-t-il pas d'autres chemins pouvant conduire à une compréhension utile à l'intérêt général, pouvant éclairer les choix tant des responsables de haut-niveau que du citoyen ?

Nous n'apporterons pas ici de réponse mais nous nous contenterons de relever que ni Cahuc ni Zylberberg ne sont des spécialistes de l'épistémologie, qu'ils reprochent assez aux non-spécialistes d'intervenir en économie (même à des sociologues et philosophes comme Edgar Morin ou Dominique Méda) et qu'ils gagneraient, faute de *modus vivendi* au sein de leur discipline, à rechercher un éclairage complémentaire auprès d'épistémologues ; comme le suggère Lakatos : « la loi écrite du philosophe peut à l'occasion avoir raison lorsque le jugement des hommes de science échoue » (1978, p. 239). Une recommandation qui pourrait également s'adresser aux sciences de gestion où s'oppose l'approche « positiviste » (dominante en finance et en marketing) aux méthodes constructivistes (*mainstream* pour la stratégie et le contrôle de gestion) alors que les approches pragmatistes seraient sans doute les plus fécondes pour des sciences de l'action.